



Tourisme
& Transport

Les chiffres clés

fluvial

RHÔNE SAÔNE



20
18



La Direction Territoriale Rhône Saône



LE TERRITOIRE

La Direction Territoriale Rhône Saône est l'une des **7 directions de Voies navigables de France (VNF)**, établissement public gestionnaire de 6 700 km de canaux et de rivières aménagés.

La Direction Territoriale couvre **4 régions** - Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et **17 départements**.

Son bassin compte **7 voies d'eau** dont le Rhône, concédé par l'État à la Compagnie Nationale du Rhône sur la majorité de son linéaire.

LES MISSIONS

Établissement public administratif du ministère de la transition écologique et solidaire, VNF intervient principalement dans les domaines suivants :

- **Les infrastructures et ouvrages** : VNF exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen.
- **Le transport de marchandises** : VNF développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.

- **Le tourisme et le patrimoine fluvial** : VNF préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.

- **L'environnement** : VNF optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

La Direction Territoriale Rhône Saône dispose d'un système de management environnemental depuis 2004 pour la gestion des chômages sur le canal du Rhône au Rhin et sur la Petite Saône, et depuis 2014 pour la gestion des déchets produits par VNF ou incombant à VNF.

VNF entreprend une démarche de certification au niveau national qui aboutira courant 2019.

LES MÉTIERS ET LES AGENTS

Éclusiers, barragistes, chefs d'équipes, techniciens, agents de maintenance spécialisée, ingénieurs, gestionnaires, développeurs, comptables... Ce sont plus de 400 collaborateurs qui, à l'échelon territorial, mettent leurs compétences au service de la voie d'eau.

Le réseau fluvial du bassin Rhône Saône

LE RÉSEAU NAVIGABLE

Près de **1 200 km** de voies navigables.

LES GABARITS DE VOIES D'EAU

- **625 km** de voies à grand gabarit
Saône, Rhône, Petit Rhône (Arles/Saint-Gilles), Canal du Rhône à Sète
- **335 km** de voies à petit gabarit
Canal du Rhône au Rhin, Petite Saône
- **220 km** de voies d'eau au gabarit inférieur
Petit Rhône en aval de Saint-Gilles, Haut-Rhône, Embranchement de Beaucaire

LES OUVRAGES

- **85** barrages
- **140** écluses
- **2** échelles d'écluses
- **24** portes de garde
- **5** passes à poissons
- **4** tunnels
- **3** ponts mobiles
- **1** pont-canal



Le fret fluvial

LES TYPES DE BATEAUX

SUR LE BASSIN RHÔNE SAÔNE



= 10 à 12 

FREYCINET

Longueur : 38,5 m. Largeur : 5,05 m.
Tonnage type : 250 à 300 tonnes.



= 40 à 60 

RHK (Rhein-Herne-Kanal)

Longueur : 80 à 85 m. Largeur : 9,50 m.
Tonnage type : 1000 à 1500 tonnes.



= 60 à 120 

RHÉNAN

Longueur : 95 à 110 m. Largeur : 11,40 m.
Tonnage type : 1500 à 3000 tonnes.



= 60 à 160 

GRAND RHÉNAN

Longueur : 135 m. Largeur : 11,45 m.
Tonnage type : 1500 à 4000 tonnes.



= 180 à 200 

CONVOIS POUSSÉS

Longueur : 185 m. Largeur : 11,40 m.
Tonnage type : jusqu'à 4400 tonnes.



= 80 à 100 

NAVIRES FLUVIO-MARITIMES

Longueur : jusqu'à 110 m. Largeur : jusqu'à 11,40 m.
Tonnage : 1500 tonnes (jusqu'à Pagny) et 3000 tonnes (jusqu'à Arles)

LE FRET FLUVIAL

EN 4 TEMPS CLÉS

Pagny  > Fos-sur-mer

⌚ 52 h

Lyon  > Fos-sur-mer

⌚ 30 h

Lyon  > Sète

⌚ 38 h

Arles  > Alger

⌚ 3 jours

FLOTTE CAPTIVE

- Environ 100 unités
- Port en lourd : 150 000 t



Le trafic total

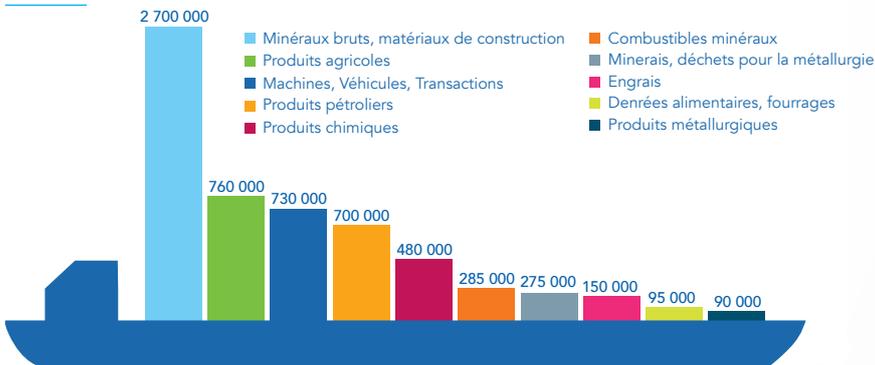
PLATES-FORMES PORTUAIRES

EN 2018 (EN MILLIERS DE TONNES)

	TOTAL	Fluvial	Fluvio maritime
Pagny	272	108	164
Chalon	458	443	15
Mâcon	383	381	2
Villefranche	802	744	58
Lyon	1 413	1 361	52
Sérézin-Ternay	107	107	0
Loire-sur-Rhône	7	0	7
Vienne-Sud-Salaise-Sablons	818	637	181
Portes-lès-Valence	125	77	48
Le Pouzin	19	5	14
Laudun-L'Ardoise	155	155	0
Avignon Le Pontet	197	191	6
Arles	407	165	242
Sète	244	244	0

RÉPARTITION PAR TYPE DE MARCHANDISES

EN 2018 (EN TONNES)



TRAFIC MARCHANDISES

2009-2018 (EN MILLIONS DE TONNES)



2009-2018 (EN MILLIARDS DE TONNES.KM)



TRAFIC MARCHANDISES

PAR SECTION 2018



Le trafic conteneurs



ÉVOLUTION DES TRAFICS

2017-2018 (EN ÉQUIVALENT VINGT PIEDS-EVP)

	Trafic en EVP	Variation 2017-2018	
TOTAL	84 316	↓	-2,80%
Vides	19 361	—	0,00%
Pleins	64 955	↓	-3,60%
Import (montant)	40 454	↓	-3,80%
Export (avalant)	40 532	↓	-8,10%
20'	15 672	—	0,00%
40'	40 749	↑	15,00%

84 316 EVP EN 2018



ÉVOLUTION DES TRAFICS

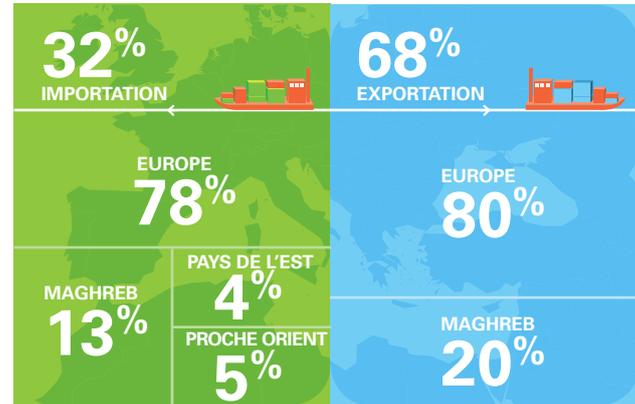
2009-2018 (EN EVP)



Le trafic fluvio-maritime



RÉPARTITION IMPORT-EXPORT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



ÉVOLUTION DES TRAFICS

2009-2018 (EN MILLIERS DE TONNES)





LE PLAN RHÔNE

Les partenaires du Plan Rhône ont signé en 2015 le nouveau contrat de plan interrégional (CPIER) pour la période 2015-2020, avec un volet transport fluvial qui s'élève à 182 millions d'euros. Ce plan contribuera aux projets de développement du fret fluvial sur l'axe Rhône-Saône afin de répondre de manière durable à la demande croissante de déplacements dans la vallée du Rhône.

Le plan se décline selon 5 axes :

- développer les marchés de la navigation fluviale de fret (offre et demande);
- accentuer les actions de formation des navigants;
- poursuivre et optimiser les opérations d'infrastructures fluviales et portuaires;
- accompagner la croissance du trafic en

améliorant les services aux navigants ;

- mener les actions de recherche et d'innovation (motorisation, conception de bateaux & navires...).

> www.planrhone.fr

LE PLAN D'AIDE AU REPORT MODAL (PARM)

Pour soutenir le report modal vers le fluvial, VNF a mis en place un plan d'aides aux acteurs (chargeurs, logisticiens...) au niveau national. Ce dispositif comprend 3 volets :

- **Volet A** - Soutien à la réalisation d'études logistiques pour recourir au mode fluvial : l'aide peut atteindre 50 % maximum des coûts admissibles et 25 000 euros par projet sur la durée du plan.

- **Volet B** - Soutien à l'expérimentation de transport fluvial pour tester la faisabilité du transport fluvial. L'aide peut atteindre 100 % maximum des surcoûts éligibles et 50 000 euros par projet.

- **Volet C** - Financement d'outils de manutention. Un embranchement fluvial est l'interface logistique (quai, appontement, équipement de transbordement) entre les installations terrestres des chargeurs et les bateaux assurant le transport (aide plafonnée à 30% ou 500 000 euros par projet).

> www.vnf.fr

LE PLAN D'AIDE À LA MODERNISATION ET À L'INNOVATION (PAMI)

Pour soutenir le développement du transport fluvial de marchandises, VNF a mis en place une aide aux transporteurs :

Ce plan d'aide national 2018-2022 est fixé à 16,5 M€ et comprend plusieurs mesures pour :

- moderniser la flotte et conforter le transport fluvial sur le plan environnemental (adaptations techniques pour améliorer la performance environnementale, la productivité et la sécurité de la flotte...);
- encourager l'adaptation de la cale à l'émergence de nouveaux trafics de transport fluvial et accroître la sécurité de la marchandise (aide à la mise en service de nouvelles unités, à l'adaptation et au renouvellement de la flotte pour répondre à des trafics spécifiques...);
- soutenir la création et le développement des entreprises de transport (aide à l'achat du premier bateau dans le cadre de la création d'une entreprise de transport fluvial, aide au développement des entreprises de transport fluvial...);
- promouvoir l'innovation (aide à la réalisation d'études permettant de mettre en œuvre des solutions innovantes...).

> www.vnf.fr

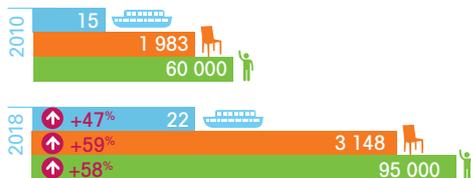
Le tourisme fluvial

Les produits et l'évolution de la flotte



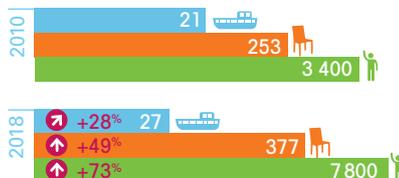
LES PAQUEBOTS FLUVIAUX

- **Longueur des unités** : de 80 à 135 m
- **Nombre de passagers** : 135 en moyenne (de 50 à 190)
- **Produits proposés** : croisières de 7 jours combinant navigation et visites des territoires
- **Type de clientèle** : étrangère à 75 % - à fort pouvoir d'achat
- **Voies d'eau** : grand gabarit (Saône et Rhône)



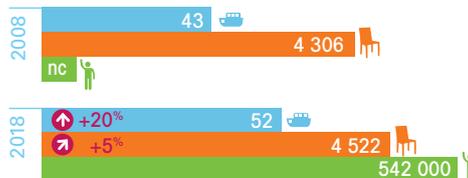
LES PÉNICHES HÔTELS

- **Longueur des unités** : 38,5 m
- **Nombre de passagers** : 8 en moyenne (de 6 à 24)
- **Produits proposés** : croisières de 7 jours combinant navigation et découverte de sites et de savoir-faire terrestres
- **Type de clientèle** : étrangère - à fort pouvoir d'achat
- **Voies d'eau** : canaux essentiellement



LES BATEAUX PROMENADE

- **Longueur des unités** : de 5 à 50 m
- **Nombre de passagers** : de 4 à 300
- **Produits proposés** : circuits d'une heure à une journée, avec ou sans restauration à bord, avec ou sans escale pour des visites à terre
- **Type de clientèle** : touristes - scolaires - événementiel
- **Voies d'eau** : 2 h de navigation autour du port d'attache



Nombre d'unités Nombre de places Nombre de passagers estimés Évolution 2008/2010-2018

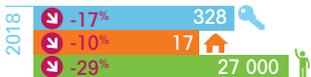
Le tourisme fluvial

Les produits et l'évolution de la flotte



LA LOCATION DE BATEAUX HABITABLES SANS PERMIS

- **Longueur des unités** : moins de 15 m
- **Nombre de passagers** : 4,7 en moyenne par bateau (2 à 12)
- **Produits proposés** : location à la semaine ou moins d'un bateau habitable, en aller-retour ou en aller simple
- **Type de clientèle** : 2/3 étrangère
- **Voies d'eau** : toutes, excepté le Rhône (navigation interdite sans permis)



LA PLAISANCE PRIVÉE

- **Longueur des unités** : 9,4 m en moyenne - jusqu'à 49 m
- **Nombre de passagers** : 3,5 en moyenne par bateau
- **Type de clientèle** : particuliers propriétaires majorité français pour la plaisance résidente, en majorité étrangers pour la plaisance de transit
- **Voies d'eau** : toutes, axe nord/sud pour la plaisance de transit

2018 | 4 400 bateaux dans les ports du bassin
3 700 bateaux navigants (estimations)

🔑 Nombre d'unités 🏠 Nombre de bases
👤 Nombre de passagers estimés ➡ Évolution 2008-2018



Les équipements pour la plaisance



Ces équipements sont destinés à tous les bateaux de plaisance : bateaux de location ou plaisance privée. Les ports proposent des places à l'année (ou pour une période plus courte) pour la plaisance résidente et des places pour l'escale des bateaux en croisière ou en transit (vers une autre région ou vers ou depuis la Méditerranée).

	PORTS > 30 ANNEAUX		HALTES NAUTIQUES
	Nombre de ports	Nombre d'anneaux	
Canal du Rhône au Rhin	5	180	18
Petite Saône	7	574	19
Saône/Seille	11	1 532	36
Haut Rhône	6	680	9
Rhône	7	1 301	11
Petit Rhône/ Canal du Rhône à Sète	8	760	11

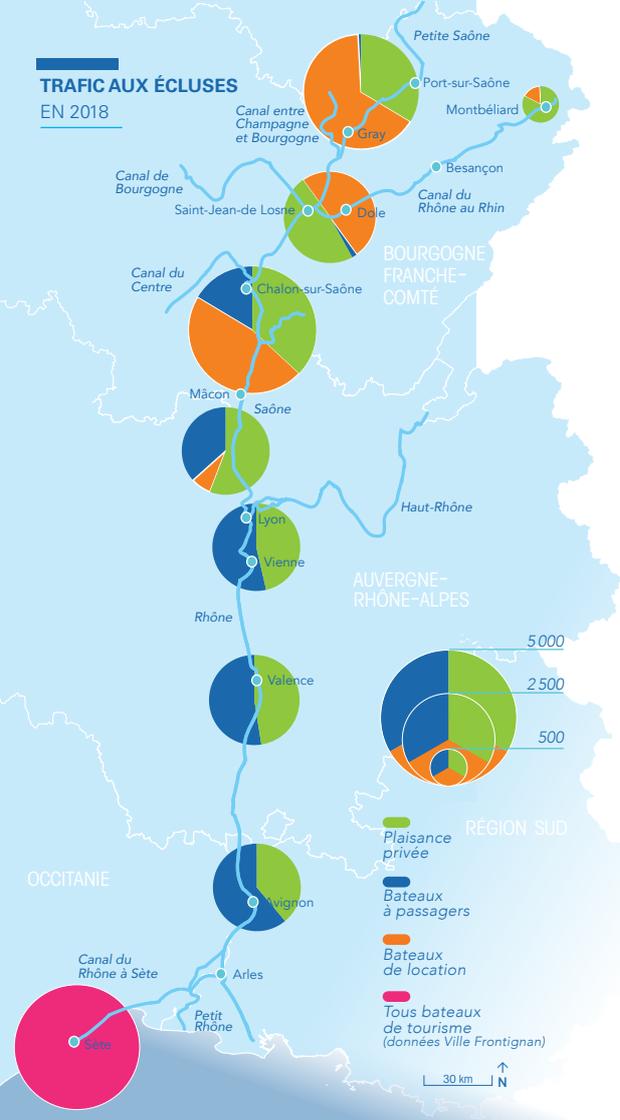


ÉTAT DES LIEUX 2018



TRAFIC AUX ÉCLUSES

EN 2018



Le trafic touristique

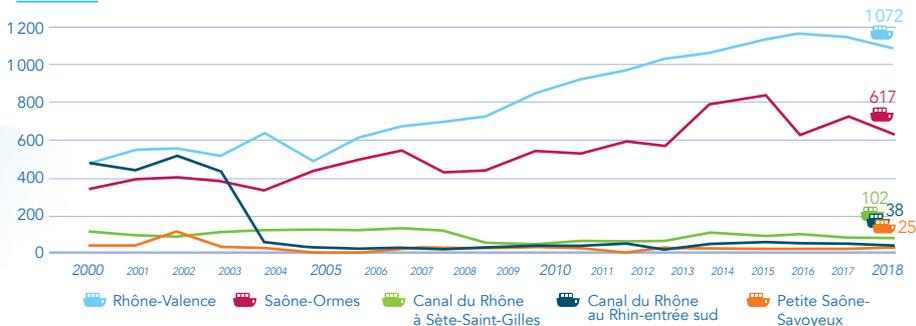
TRAFIC AUX ÉCLUSES

EN 2018

		Plaisance privée	Bateaux de location	Bateaux à passagers	TOTAL	2017-2018	2010-2018
Petite Saône	Savoieux	1117	2172	25	3314	⬆️ +0.5%	⬇️ -13.6%
	Montbéliard	372	75	3	450	⬇️ -19.0%	⬇️ -8.7%
Canal du Rhône au Rhin	St Symphorien	1014	1052	38	2104	⬇️ -3.1%	⬇️ -7.0%
	Ormes	1406	1763	617	3786	⬇️ -8.9%	⬇️ -16.0%
Saône	Couzon	1547	99	1009	2655	⬇️ -16.0%	⬇️ -3.3%
	Pierre-Bénite	982	-	1131	2113	⬇️ -8.2%	⬇️ -5.7%
Rhône	Bourg-les-Valence	970	-	1072	2042	⬇️ -9.3%	⬇️ -9.1%
	Vallabrègues	934	-	1461	2395	⬇️ -9.3%	⬇️ -6.5%
Canal du Rhône à Sète	Frontignan	nc	nc	nc	4473	⬆️ +0.7%	⬆️ +2.1%

TRAFIC BATEAUX PASSAGERS

DEPUIS 2000



Zoom sur

les paquebots fluviaux



Avec **22 paquebots** en 2018, Rhône Saône est considéré comme le premier bassin français pour cette activité en termes de nombre d'unité.

95 000 passagers ont été transportés en 2018. La navigation est possible sur le réseau à grand gabarit, entre Saint-Jean-de-Losne et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Les 32 sites d'escale de la Saône et du Rhône proposent **70 places** en saison, 33 places sont utilisables en hivernage.

ÉVOLUTION DE LA FLOTTE

		80/ 90 m	110/ 125 m	135 m
2000	7	1	6	—
2005	9	2	7	—
2010	15	2	13	—
2018	22	2	15	5

FRÉQUENTATION DES PRINCIPALES VILLES D'ESCALE

EN 2018 (EN NOMBRE D'ESCALES)



13

Les chiffres clés

SITES D'ESCALE 2018



Représentations locales

BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTÉ

AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

OCCITANIE

RÉGION
SUD



Vos interlocuteurs

SIÈGE DTRS

2, rue de la quarantaine
69321 LYON cedex 05

Direction du Développement
Tél : 04 72 56 59 24
ddev.rhonsaone@vnf.fr

*Tourisme, Territoires
et Concessions Portuaires*
Tél : 04 72 56 15 66
bttcp.ddev.rhonsaone@vnf.fr

*Économie, Transports
et Prospective*
Tél : 04 72 56 59 26
betp.ddev.rhonsaone@vnf.fr

REPRÉSENTATIONS LOCALES

— PETITE SAÔNE

5, quai Vergy
70 101 GRAY cedex
Tél : 03 84 65 11 02
uti.petitesaône@vnf.fr

— DOLE

2, rue du Général Béthouart – BP 83
39 108 DOLE cedex
Tél : 03 84 91 51 44
subdi.dole@vnf.fr

— VALLÉE DU DOUBS

Moulin St Paul
18, avenue Gaulard – BP 429
25 019 BESANCON
Tél : 03 81 25 00 30
subdi.valleedudoubs@vnf.fr

— CHALON-SUR-SAÔNE

Port fluvial nord
Avenue Pierre Nuge
71 100 CHALON-SUR-SAÔNE
Tél : 03 85 97 19 40
subdi.chalonsursaone@vnf.fr

— MÂCON

26, quai des Marans
71 000 MÂCON
Tél : 03 85 39 91 91
subdi.macon@vnf.fr

— LYON

4, rue Jonas Salk
69 007 LYON
Tél : 04 78 69 60 70
subdi.lyon@vnf.fr

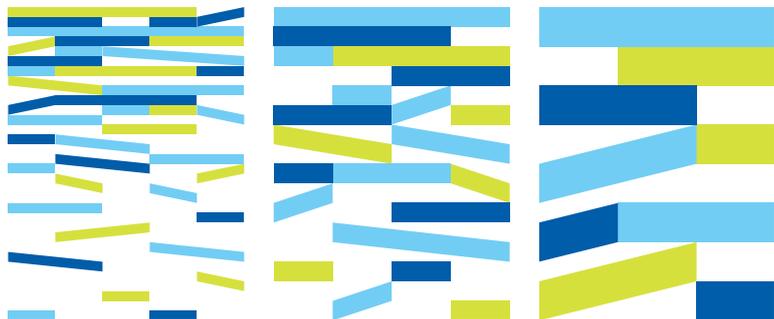
— GRAND DELTA

1, quai de la gare maritime
13 200 ARLES
Tél : 04 90 96 00 85
subdi.granddelta@vnf.fr

— FRONTIGNAN

Pointe de Caramus
BP 90070
34 110 FRONTIGNAN
Tél : 04 67 46 65 76
subdi.frontignan@vnf.fr





RHÔNE SAÔNE



Coordonnées

Voies navigables de France
Direction Territoriale Rhône Saône

2 rue de la quarantaine
69 321 LYON cedex 05
Tél. : 04 72 56 59 00
www.vnf.fr

Edition juin 2019

Document réalisé par la Direction Territoriale Rhône
Saône - Direction du Développement
Photos : VNF DT Rhône Saône - Damien Lachas
Alexandra Lebon
Conception et réalisation : Edwige Gandon -
www.gemcom.fr